

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 05-71/2021**

Date de convocation et d'affichage : 9 décembre 2021

Objet : Approbation des rapports sur le prix et la qualité du service pour les déchets, l'eau potable et l'assainissement de l'année 2020 de l'agglomération Valence-Romans Agglo.

L'an deux mil vingt et un et le quinze décembre à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – ANGE Josianne – JUVENON Marie-Hélène – GIROT Dominique – COMBRISSEON Jean-Luc – VEY-FARCE Cathy – BANC Jean-Pierre – ROUX Nicolas – LABLANQUI Jean-Marie – GRANGER Anne-Marie – BOISSIEUX Thierry – GARO Carine – ROBIN Christelle – WOZNIAK Jean-Marie – AUROUX François – BABILLON Agnès – SALATA Philippe – VANDECASTEELE Corinne.

Excusés : MANGIONE Sylvie

Absents :

Procuration : MANGIONE Sylvie à ANGE Josianne.

GIROT Dominique a été élu secrétaire de séance.

- ◆ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles D 2224-1 et D 2224-3,
- ◆ Vu les rapports sur le prix et la qualité du service pour les déchets, l'eau potable et l'assainissement de l'année 2020 de l'agglomération Valence-Romans Agglo,

Considérant qu'il est fait obligation aux communes et EPCI de plus de 3 500 habitants de mettre à la disposition du public les rapports annuels sur la qualité et le prix des services publics.

Considérant qu'une fois actés par la commune, ces rapports sont consultables par tout citoyen en mairie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

PREND ACTE de la présentation des rapports sur le prix et la qualité du service pour les déchets, l'eau potable et l'assainissement de l'année 2020 de l'agglomération Valence-Romans Agglo.

AUTORISE le Maire à procéder à toutes diligences nécessaires à la bonne exécution de la décision.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Clérieux, le 20 décembre 2021

**Le Maire
Fabrice LARUE**

